#123

LE COURRIER DE CHAPONNAY

www.mairie-chaponnay.fr

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE CHAPONNAY • OCTOBRE 2021

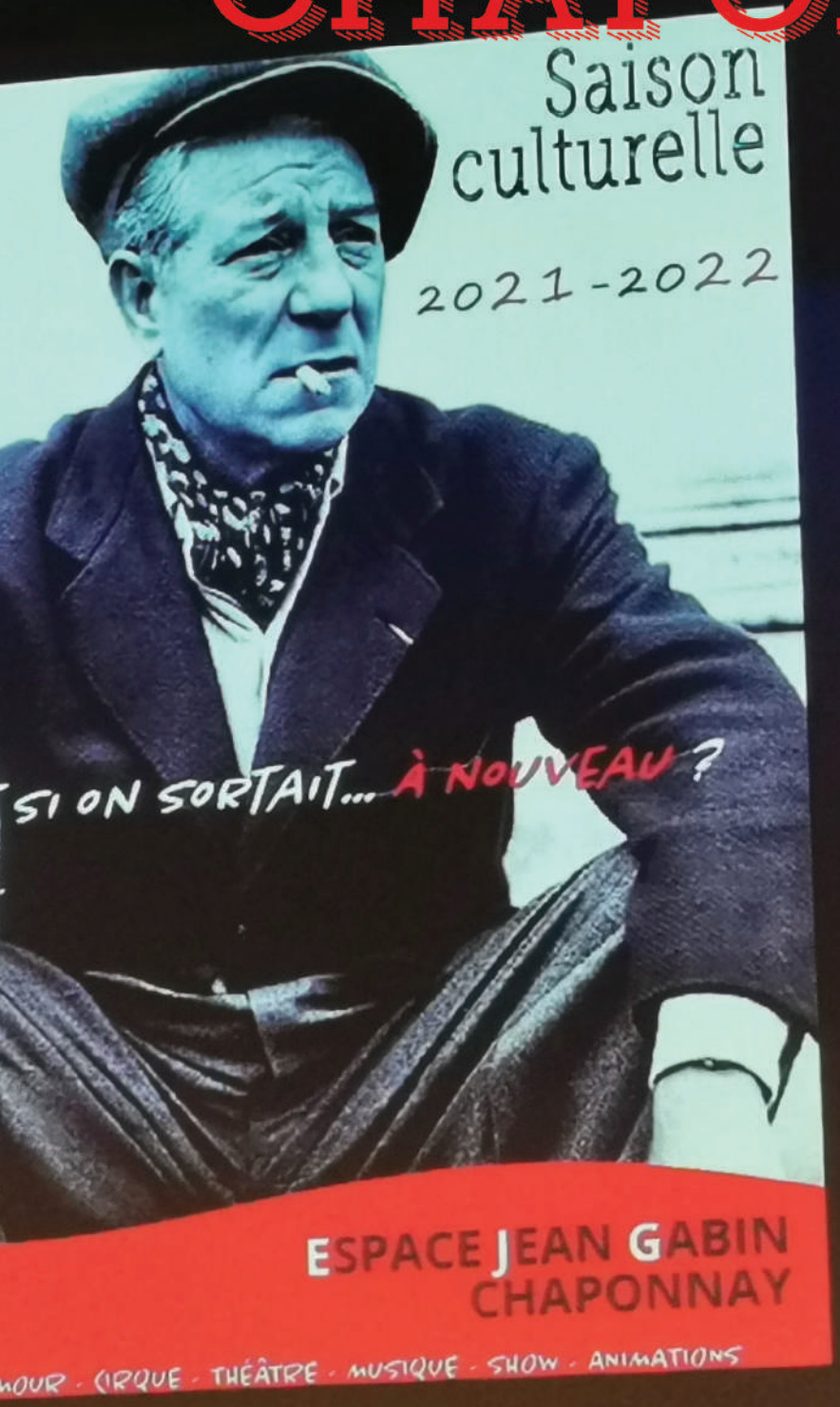

LE DOSSIER DU COURRIER

Concours des maisons et balcons fleuris

CULTURE

La saison 2021-2022 est lancée !

Mairie de Chaponnay

ÉDITO

Une belle rentrée !

La fin des vacances sonne le retour en classe de nos jeunes chaponnaysards.
Cette année encore, la rentrée était sous la contrainte de différents protocoles sanitaires liés à la crise de la Covid-19. Grâce à l'implication de tous, elle s'est bien déroulée.

Lors de la soirée du 17 septembre dernier, j'ai eu le plaisir de vous dévoiler la programmation de la saison culturelle 2021-2022 que nous vous avons concoctée.

Le 24 septembre, la municipalité a récompensé les propriétaires des maisons et balcons fleuris. Je les remercie une fois de plus car ils contribuent à l'embellissement de notre commune.
Au cours de l'été, le jury national des Villes et Villages Fleuris s'est déplacé à Chaponnay en vue du renouvellement du label "4 fleurs". Nous attendons avec impatience les résultats.

Enfin, nous continuons à sécuriser notre voirie. De nouveaux moyens et aménagements sont régulièrement mis en place, le dernier en date étant le passage pour piétons devant l'école maternelle Marlène Jobert.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne reprise.

Votre Maire
Raymond Durand

NE PAS RATER

PRÉVENTION : Accentuation des contrôles de vitesse — P.7

SOCIAL : Le CCAS prend soin de nos aînés ! — P.10

ASSOCIATIONS : Leurs prochains évènements — P.17

INSOLITE : Un jeu de société intègre Chaponnay — P.24

Publication éditée par
la Mairie de Chaponnay
2, place de la Mairie
69970 Chaponnay
Directeur de publication : Raymond DURAND
Rédactrice en chef : Marine INGLEBERT
Mise en page : Marine INGLEBERT
Relecture : Equipe communication
Impression en 2 500 exemplaires - Public Imprim
Crédits photos : Mairie de Chaponnay

RENTRÉE SCOLAIRE

2 SEPTEMBRE

Sous le soleil, les enfants chaponnaysards étaient ravis de retrouver les bancs de l'école et leurs copains !
Pas trop de pleurs mais beaucoup d'émotions pour les petits nouveaux !

18 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Franc succès du forum des associations 2021 qui a vu le retour des visiteurs en nombre pour le plus grand plaisir des associations, elles aussi très représentées.

CONCERTATION A46-SUD

TOUT L'ÉTÉ

Comme déjà exprimé, notre municipalité dit NON à ce projet "trompe l'oeil" d'élargissement car il ouvrirait la possibilité de report d'autres flux, ainsi que du trafic induit c'est-à-dire toujours plus de voitures et de camions.
C'est donc un projet-piège pour les communes riveraines de l'A46-Sud.
Les maires se sont unanimement prononcés CONTRE !

8 OCTOBRE

CULTURE - SPECTACLE

Papagalli a râlé à Chaponnay

Pour le 1er spectacle de l'année, c'était rire assuré ! Serge Papagalli est venu mettre l'ambiance dans l'espace Jean Gabin. Humour, blagues potaches, jurons (chut... ne pas le dire aux enfants...) et autres ingrédients étaient réunis pour faire du bien !

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

48 lauréats ont été mis à l'honneur

Le groupe de travail Cadre de Vie a récompensé les familles qui, grâce au fleurissement de leur maison ou de leur balcon, embellissent la commune de Chaponnay.

Les six membres du jury communal composé de cinq élus et du paysagiste Cyril Badel, ont parcouru à deux reprises les rues de Chaponnay cet été afin de noter et de photographier le fleurissement des habitations. Le concours des maisons et balcons fleuris est organisé chaque année car la municipalité de Chaponnay souhaite associer les habitants à l'embellissement du village.

Le jury passe à des dates surprises. Il n'y a pas d'inscription, toutes les habitations peuvent donc gagner. Seules les réalisations visibles depuis la rue sont prises en compte, avec la beauté globale du fleurissement, ainsi que sa diversité, sa qualité et sa propreté.

Le jury "en mission" courant juillet : Marc Nugues, Carole Drevon, Fabienne Marguiller, Cyril Badel (paysagiste), Bernard Thomas et Camille Paul.

Résultat ? 48 familles ont obtenu une note finale supérieure à 11/20. Le palmarès a été dévoilé au cours d'une cérémonie présidée par M. le Maire, le vendredi 24 septembre. Elle a réuni des chaponnaysards vraiment très heureux de se retrouver après des mois sans festivité ; tous ont pu lever le verre de l'amitié car détenteurs d'un pass sanitaire.

Tous les lauréats étaient ravis de pouvoir partager ce moment, entourés de Monsieur le Maire et le groupe de travail Cadre de Vie !

10 familles ont été récompensées pour le fleurissement de leur terrasse ou balcon ;
38 familles pour le fleurissement de leur maison.
Voici les vainqueurs pour chacune de ces deux catégories :

VAINQUEURS CATEGORIE TERRASSE OU BALCON FLEURI :
N°1 : Mme CUZIN, 26 route de Marennes. Avec la note de 15,8/20.
N°2 : M. et Mme PINGON, 10 bis montée de l'Église. Avec la note de 15,6/20.
N°3 : M. et Mme ECHEVARD, 20 montée de la Rue. Avec la note de 15,5/20.

VAINQUEURS CATEGORIE MAISON FLEURIE :
N°1 : M. et Mme HERNAND-BOBIS, 5 petite montée de la Rue. Avec la note remarquable de 19,3/20.
N°2 : M. et Mme BONNEFOY, chemin de Fornion. Avec la note de 18,1/20.
N°3 : M. ROUVEURE, 13 montée de la Rue. Avec la note de 18/20.

Madame CUZIN

Monsieur et Madame PINGON

Monsieur et Madame ECHEVARD

Monsieur et Madame HERNAND-BOBIS

Monsieur et Madame BONNEFOY

Monsieur ROUVEURE

La municipalité a souligné **la ténacité** de la famille HERNAND-BOBIS qui est en tête pour la 6ème année consécutive.

Le coup de cœur de M. le Maire et son équipe a été pour Madame CUZIN *(photo ci-contre)* à qui un bouquet de fleurs supplémentaire a été offert.

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2021-2022

Et si on sortait à nouveau ?

Vendredi 17 septembre 2021, espace Jean Gabin, le groupe de travail culturel de la municipalité a dévoilé au public la programmation de la saison 2021/2022.
Cette soirée, animée par des magiciens talentueux et clownesques, des présentatrices pleines d'humour (en l'occurrence l'équipe culturelle elle-même) **a donné le ton pour une saison divertissante, variée, populaire et familiale :**

AU MENU :

One woman show, MADO la Niçoise dans "**Certifié MADO**"
une vraie comique de situation et de jeux de mots...
Vendredi 5 novembre 2021 - 20h30 à l'espace Jean GABIN

Soirée HALLOWEEN Animations dans l'ambiance mystérieuse d'un sous-bois...
Dimanche 31 octobre 2021 - dès 17h30, parcours de Santé

Show avec le " **Cirque de MOSCOU sur Glace** " haut en couleurs, magie, rêves, féérie...
Dimanche 5 décembre 2021 - 14h30 et 17h30, gymnase Lino VENTURA

Concert "**La folie des années 80**"
avec un plateau exceptionnel d'artistes comme LIO, ZOUK MACHINE, Patrick HERNANDEZ, PLASTIC BERTRAND, Pauline ESTER, Jean SCHULTHEIS, l'orchestre MEPHISTO.
Ambiance assurée !
Vendredi 11 février 2022 - 20h30, à l'espace Jean GABIN

Théâtre : Patrick SEBASTIEN dans "**LOUIS XVI**",
un roi dépassé par les évènements.
Dimanche 8 mai 2022 - 16h00, à l'espace Jean GABIN

Ne passez pas à côté des spectacles, nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire !

Restez informé(e) !

Vous souhaitez :
- être informé(e) par email des évènements culturels à Chaponnay ?
- être informé(e) par email de tous les évènements à Chaponnay ?
- être bénévole sur divers évènements ?

- prévenez-nous par email à communication@mairie-chaponnay.fr
- remplissez le coupon disponible à l'accueil
- ou appelez-nous au 04.78.96.79.68

Sans oublier nos traditionnelles fêtes :
- Fête de NOËL - Rencontre avec le Père Noël - Mercredi 8 décembre 2021 - 17h30, espace Jean GABIN
- Fête de PENTECÔTE - Foire, vide-grenier, vogue - Lundi 6 juin 2022, Parc Municipal
- Fête de la Musique - Groupes musicaux - Mardi 21 juin 2022, sous la Halle
- Fête du Village - Repas champêtre, bal populaire, feu d'artifice - Samedi 9 juillet 2022, Parc Municipal

RADAR CINÉMOMÈTRE

La police municipale sera équipée d'un nouveau radar pour le contrôle de la vitesse au sein de la commune

Depuis de nombreuses années la commune partageait un radar cinémomètre avec les communes de Mions et de Corbas. Outre le fait que cet équipement devenait moins performant, nous ne pouvions l'utiliser que lors de nos plages de disponibilités.
Au vu des statistiques de vitesses et des constats faits sur la commune, notamment à ses diverses entrées et sorties, il a été décidé d'**équiper notre police municipale d'un cinémomètre de dernière génération. Ceci s'intègre dans notre démarche et nos efforts d'amélioration du niveau de notre labellisation « ville prudente » obtenu cette année.**
L'équipement est dédié à notre commune et ne sera pas prêté aux communes voisines.
Notre police municipale sera sur le terrain comme d'habitude, mais à des horaires aléatoires en différents points de la commune afin de procéder à des contrôles de vitesse et autres infractions qui, nous en sommes conscients, suscitent l'inquiétude et le mécontentement de nos concitoyens ainsi qu'un sentiment d'insécurité routière.

Le tout dernier équipement de la société MERCURA
Le Cinémomètre TruSpeed. Il est compact, robuste et pèse moins de 500 gr, il bénéficie d'une portée de 640 m.

NUISANCES NOCTURNES ET INCIVILITÉS

Depuis maintenant quelques mois, de jeunes chaponnaysards (ou non), ont pris pour habitude de se rassembler en différents points de la commune en soirée.
Même si le droit de se rassembler est fondamental, il leur est sans cesse signalé le devoir de rester respectueux des personnes et de la commune. Le conseiller délégué à la sécurité de Chaponnay, Philippe Huguenin-Virchaux, doit régulièrement intervenir sur ces points de regroupement afin de renouveler les demandes de calme et de respect des lieux qu'ils occupent. Les résultats ne sont malheureusement pas toujours à la hauteur, et force est de constater que certains matins les lieux occupés se retrouvent souillés, jonchés de divers déchets.
Ces regroupements ont déjà fait l'objet de signalements aux brigades de gendarmerie qui ont procédé à des contrôles et à des verbalisations.
Il en va également de la responsabilité de nos chers administrés en tant que parents de demander à leurs jeunes de respecter tant la propreté de notre village que la tranquillité de leurs habitants surtout à des heures si tardives.
La tranquillité et la propreté sont l'affaire de toutes et tous : les efforts de chacun sont nécessaires.

La commune remercie sa police municipale qui a procédé à des tournées nocturnes durant l'été pour aller au contact de ces personnes. Le volet répressif doit rester l'ultime recours pour préserver la qualité de vie dans notre commune.
Chaponnay doit pouvoir compter sur le civisme de chacun.

SÉCURISATION DES VÉLOS

L'identification des vélos neufs et d'occasion est obligatoire pour lutter contre le vol

Le marquage des vélos est devenu obligatoire pour lutter contre le vol. Déjà mise en place depuis janvier 2021 pour les vélos neufs, **l'obligation de marquage vient d'être étendue depuis le 1er juillet aux vélos d'occasion** vendus par des professionnels. Leur numéro unique est inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.

Au moment de l'achat, **le commerçant doit donc remettre au client une facture sur laquelle doit figurer cet identifiant.** Cette preuve d'achat et de propriété devra être conservée et transmise si le vélo est plus tard vendu entre particuliers ou à un revendeur.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire : les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 cm), les remorques de cycle, les trottinettes et gyropodes. Leurs propriétaires pourront cependant en faire la demande car cette identification vise à réduire les vols et assécher le recel de vélos volés.

Vélo protégé contre le vol

Les informations de ce fichier sont également accessibles aux forces de police et de gendarmerie, aux agents de police municipale et aux fourrières. Ce dispositif n'est pas fait pour verbaliser les cyclistes mais au contraire il vise à prévenir les vols qui dissuadent les particuliers d'investir dans un vélo ou même d'en utiliser. Plus d'un tiers des cyclistes se sont déjà fait voler leur bicyclette au moins une fois.

En cas de revente : l'ancien propriétaire doit faire la déclaration auprès de l'opérateur ayant fourni l'identifiant et communiquer à l'acquéreur les informations permettant d'accéder au fichier, afin qu'il puisse y enregistrer ses propres données de nouveau propriétaire.

PORTAIL FAMILLE

QUAND BIEN L'UTILISER ?

Le "portail famille" est une plateforme en ligne et un élément clé pour la gestion des réservations pour les parents, pour le restaurant scolaire ainsi que pour le centre de loisirs. Ils peuvent inscrire et/ou modifier les inscriptions de leurs enfants aux différentes périodes proposées par le centre de loisirs : périscolaire, mercredis et vacances, et pour le restaurant scolaire.

Afin d'avoir la meilleure visibilité possible sur les effectifs pour l'ensemble de la semaine, nous demandons aux parents d'inscrire (ou d'annuler les réservations) :

AU CENTRE DE LOISIRS :

Périscolaire : avant le vendredi,16h, de la semaine précédente

Les mercredis : avant le mercredi, 16h, de la semaine précédente

AU RESTAURANT SCOLAIRE :

- pour le lundi : avant le jeudi, 23h
- pour le mardi : avant le vendredi, 23h
- pour le jeudi : avant le lundi, 23h
- pour le vendredi : avant le mardi, 23h

Passé ce délai toute absence non justifiée sera facturée. Ce laps de temps permet au centre de loisirs d'éditer et de visualiser les effectifs de la semaine, et au restaurant scolaire de commander le nombre de repas le plus approchant possible du nombre d'enfants, afin d'éviter le gaspillage. La bonne gestion des temps périscolaires passe par cette rigueur, nous demandons donc aux parents d'être acteurs au bon fonctionnement du centre.

PARLONS VACANCES

Toussaint :

* scolaires : du 23 octobre au 8 novembre

Noël :

* scolaires : du 18 décembre au 2 janvier
* crèche : fermée du 20 au 31 décembre
* centre de loisirs : fermé du 25 au 31 décembre

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

ÉLÉMENTAIRE :
358 enfants, répartis dans 14 classes

MATERNELLE :
169 enfants, répartis dans 6 classes

Ce qui fait 527 enfants au total :
La hausse d'enfants avait été anticipée
et les structures actuelles permettent de tous les accueillir
dans de bonnes conditions.

Bienvenue à Madame Christine Laffitte *(à gauche),* nouvelle directrice de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (crèche) "Le Petit Prince"

INFO +

Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Un dossier est en cours d'élaboration. Dès que ce mode de règlement sera possible pour la crèche, le centre de loisirs et le restaurant scolaire, une information sera adressée aux parents.

LE CCAS EN ACTION

Centre Communal d'Action Sociale

La remise de cadeaux
pour les anniversaires des aînés
se poursuit par les membres du CCAS
(pour ceux âgés de 85 ans,
de 90 ans et plus).

Mme Fumel (à droite)
et Mme Baillif (à gauche, accompagnée
de la conseillère municipale
Sandra Marradi)
les ont reçus avec plaisir !

Lors des fortes chaleurs épisodiques durant la période estivale, plusieurs distributions d'eau pour les personnes isolées ont été réalisées par nos agents de la police municipale.

(une trentaine de foyers ont été concernés)

Quant à notre traditionnel repas des aînés habituellement organisé peu avant Noël, celui-ci n'aura pas lieu en fin d'année.
Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de l'envisager sereinement et en toute sécurité pour nos aînés.
Mais nous réfléchissons à un report, peut être au printemps !!!!
Que nos chaponnaysardes et chaponnaysards de plus de 70 ans soient rassurés, nous travaillons d'ores et déjà à l'élaboration des colis gourmands !!!!

IMPÔTS LOCAUX 2021 : On vous explique !

La suppression de la taxe d'habitation (décidée par l'État) a eu certaines conséquences :

- Le SYDER, qui distribue le gaz et l'électricité, appliquera ses prélèvements sur les contribuables encore assujettis à la taxe d'habitation, et le delta correspondant aux contribuables exonérés de taxe d'habitation sera reporté sur la taxe foncière, faisant mécaniquement augmenter le taux.

- Une fiscalité locale donc plus inégale car la suppression de la taxe d'habitation, payée par tous les occupants (propriétaires ou locataires), a des effets directs sur l'impôt foncier, que seuls les propriétaires payent.

2021 : Quels impots je paie ?

La règle est la même pour toute la France :
- taxe d'habitation : 20% des foyers la payent à l'État avec une exonération de 30 %.
À partir de 2023, elle sera supprimée pour tous.
- taxe foncière : tous les propriétaires de logements et terrains non bâtis la payent.

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes SYDER *	Inter communalité	Taxes Spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe Gemapi	Total des cotisations
Taux 2020	24,73 %	1,83 %	-	0,268 %	3,32 %	-	30,15 %
Taux 2021	24,73 %	2,64 %	-	0,231 %	3,57 %	-	31,17 %

** Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, le taux passe de 5,47% à 8,42% soit une augmentation de 53,93%*

Le transfert du **taux d'imposition du Département** (11,03 % - qui ne change pas), **s'ajoute au taux d'imposition historique de la commune** (13,70 %), **soit un total de 24,73 %**. Il s'agit donc d'**un report, et non d'une hausse** pour le contribuable, permettant de compenser une partie des pertes liées à la suppression de la taxe d'habitation.

Travaux

SKATEPARC & PUMPTRACK

Nous y sommes !
Jeudi 23 septembre 2021 s'est tenue la réunion de démarrage des travaux du Skate Park et de la Pumptrack . Deux entreprises vont réaliser les travaux, E2S Company (Roquemaure) spécialiste de ces équipements et Parc et Sports (Chassieu) pour les espaces verts.
Fin des travaux prévue : février 2022

Route de Flassieu

Un chemin piétonnier a été créé par la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, permettant ainsi aux enfants de rejoindre l'arrêt de bus de la Roussière en toute sécurité. Ce chemin rejoint les deux lotissements: Les Jardins Pastels et Le Clos de Flassieu.

Rue de la Résistance

Certains points des **canalisations** étant défectueux, l'entreprise RAMPA est intervenue pendant trois semaines (de fin août à mi-septembre), sur toute la longueur de la rue. Cette intervention était prévue et gérée par le syndicat des eaux de Marennes/Chaponnay.

Marquage au sol

Pour plus de sécurité, le **marquage au sol** de plusieurs passages pour piétons, parkings et routes a été refait : rue des Fontaines, montée de l'église, rue du Stade, place Charles de Gaulle, place du 19 mars 1962 et montée de Rognard.

École maternelle

Un **passage pour piétons** a été créé juste devant l'entrée de l'école maternelle Marlène Jobert. Nos petits écoliers peuvent désormais traverser sur un passage dédié, délimité et plus sécurisé !

Rue de la Roussière

Rue de la Roussière, un **passage surélevé** a été créé par la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon dans l'objectif de faire ralentir les conducteurs un peu trop pressés...

LA DÉCOUVERTE

La Découverte a participé au forum des associations le 4 septembre 2021. Nous avons été ravis d'y rencontrer un grand nombre de visiteurs et profiter d'échanges forts sympathiques. Nous avons noté que vous aviez des choses intéressantes à partager et avons pris rendez-vous avec certains d'entre vous pour de petites causeries qui contribueront à enrichir notre histoire commune !

Notre Maire M. Raymond Durand, accompagné de M. Jean-Luc Fugit Député et de M. Jean-Jacques Brun Conseiller départemental du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon se sont attardés sur notre stand pour nous saluer et souligner l'importance que revêt la transmission du patrimoine. Nous les remercions pour leurs encouragements.

Nous fourmillons d'idées et nous travaillons sur notre projet de visites guidées de notre beau patrimoine naturel et rural, afin de l'agrémenter de nombreuses anecdotes historiques et d'activités ludiques. Des conférences et expositions sont en préparation également, ainsi que la mise en valeur de notre Chapelle de Sous-Vignes.
L'année 2022 marquera les 40 ans de la Découverte, et tous nos adhérents fêteront cet anniversaire avec les chaponnaysards, lors d'une rétrospective des moments forts de l'association.

A notre grand regret, deux anciens adhérents de notre association nous ont quittés cette année : Jo Buendia et Marcel Germain. Profondément attachés à notre village, ces deux hommes, artistes et passionnés de culture, se sont beaucoup investis dans la vie du village et ont longuement œuvré pour la transmission du patrimoine. Nous saluons leur mémoire !

A très bientôt
La Découverte

↑

DANSES DE CHAPONNAY

« UNE RENTRÉE PUNCHY ! »

Pour cette nouvelle saison, nos professeurs et instructeurs, tellement heureux de retrouver les adhérents ont mis le paquet sur la diversité des cours :

- danse classique enfants et adultes
- danse moderne enfants et adultes
- fit & street et fit drums ados
- renforcement musculaire, Zumba, drums femmes
- fit training hommes
- yogilates (yoga et pilâtes)

Encore quelques possibilités d'inscriptions !
Infos par email : asso.danse.chaponnay@gmail.com

↓

CINÉ CHAPONNAY

ÇA REDÉMARRE !

Depuis 1987, l'association « CINÉ CHAPONNAY » a le plaisir de projeter les derniers films sortis, une fois par mois, le mercredi (Séances à 17h pour un dessin animé et à 20h30 pour les adultes).

Grâce à la volonté de la mairie de promouvoir la culture dans notre commune, nous avons à notre disposition la salle Vogelant, espace Jean Gabin, très adaptée et confortable, adossée à un grand parking. Nous pouvons ainsi continuer à vous accueillir et vous faire profiter de notre espace détente pendant l'entracte.

Retrouvez dans l'agenda associatif *(page 17)* les dates des prochaines séances. Pour recevoir le programme de chaque séance (et les dates suivantes), envoyez-nous un message à l'adresse : cine-chaponnay@orange.fr
Nous vous inscrirons dans notre fichier spectateurs, qui ne sert qu'à l'information pour le cinéma.

Les tarifs restent tout à fait abordables, à savoir :
- adultes 6,50 €
- tarif réduit 5,50€
- moins de 14 ans 4 €
- carte de fidélité

Nous vous attendons avec impatience avec votre Pass Sanitaire et votre masque.

Bonnes séances !
Le président,
Daniel Dougier

CHAPONNAY'S ART

Chaponnay's art a fait sa rentrée le 15 septembre.
Les cours du vendredi soir avec Térésa Soriano ont repris accueillant 11 enfants. Pour répondre à la demande, un nouveau cours a été ouvert le mercredi matin pour les enfants ainsi qu'un cours d'éveil pour les plus jeunes (5 et 6 ans). Quelques places sont encore disponibles.

Les cours de pastel pour les adultes ont fait le plein, tout comme les cours d'aquarelle du lundi soir.
Les stages d'acrylique du samedi (9h-17h) avec Régine Frelut sont encore en capacité d'accueillir quelques nouvelles inscriptions.
Les inscriptions aux stages pour les vacances scolaires d'automne sont ouvertes.
Pour plus d'informations, vous êtes invités à consulter notre page Facebook : Chaponnay's ART

Le tigre est une des réalisations du stage de pastel.

CHAP EN SOL

CHAPONNAY ENFANCE HANDICAP SOLIDARITÉ

Pour ses premiers jeux paralympiques, Florian Jouanny offre la première médaille d'or au handbike français.
Lors de notre tombola annuelle de la foire de Pentecôte, il y a quelques années, nous vous avions présenté Florian, jeune isérois, paraplégique après une mauvaise chute de ski en 2011.

Il est le premier tétraplégique au monde à finir un Ironman, triathlon de longue distance avec 3,8 km de natation, 180,2 km de vélo et 42,195 km de course. Défi relevé en 2017.
Il intègre par la suite l'équipe de France de handbike, et réussit à se qualifier pour les jeux Paralympiques de Tokyo .

Aujourd'hui triplement médaillé à Tokyo en paracyclisme, or, argent et bronze, Florian s'est mis en tête de refaire un Ironman l'an prochain et rêve de décrocher un maillot arc en ciel aux prochains championnats de paracyclisme...

Bravo Champion !

REJOIGNEZ L'APEL DU COLLÈGE !

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ?
Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, de vos talents, de votre enthousiasme au service des familles ?

Soyez les bienvenus pour notre Assemblée Générale de rentrée qui aura lieu le Mardi 19 octobre à 19h au réfectoire du collège La Xavière.

Nous avons besoin de vous !
Vous pourrez par exemple, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêts :

- devenir parent correspondant
- venir présenter votre métier aux élèves et vous impliquer comme cela dans l'accompagnement à l'orientation
- participer ponctuellement à l'organisation d'un événement
- proposer une action sur un sujet qui vous tient à coeur
- rejoindre le Conseil d'Administration de l'APEL...

Contactez-nous : apellaxavierechaponnay@gmail.com

CHAP' DANSES

L'association « Chap'danses » a été présente cette année au Forum des Associations.
Elle a pour vocation de proposer des cours de danses aux adultes (en individuel ou en duo): danses de salon/société, rock, salsa/bachata, danses festives en ligne (ex : madison), danses country.

Les cours de danses se déroulent les soirs de semaine à l'Espace Jean Gabin rue du stade.
Pour en savoir plus appelez au 06.63.28.40.36 ou consultez :
https://monpasdedanse.blog4ever.com

FOOTBALL CLUB DE CHAPONNAY MARENNES

Le foot reprend ses droits !!

La nouvelle saison 2021-2022 vient de débuter et les compétitions ont repris pour l'ensemble des catégories du FCCM.
Après deux saisons difficiles pour le sport associatif et le football amateur, l'envie est là pour tou(te)s nos licencié(e)s de retrouver les terrains et de pouvoir vivre à nouveau leur passion.

Notre équipe séniors, qui évolue en Régionale 3, a débuté le 29 août par une victoire en coupe de France contre La Murette (38) et s'est hissée depuis au 4ème tour (notre photo). Tous nos éducateurs et bénévoles, de l'école de foot jusqu'à notre équipe fanion, sont en pleine forme et prêts à s'investir pour cette nouvelle saison.

Au-delà des compétitions, le Football Club Chaponnay Marennes (FCCM), club formateur, labellisé "école de foot" par la FFF, organise des stages pendant les vacances (Toussaint, printemps, été) encadrés par des éducateurs diplômés.

contact : chaponnaymarennes@lrafoot.org

Retrouvez la vie du club sur le site
et les réseaux sociaux du club.
Rejoignez-nous sur instagram (fccm_officiel)
et Facebook (FCCM).

ADEC

L'Association de Défense de l'Environnement de Chaponnay (ADEC) a participé activement à la concertation publique relative au passage à 3 voies de l'A46-Sud. Ce projet ne résoudra pas les besoins de la Métropole de supprimer le trafic de transit dans la ville de Lyon et sur l'axe M6/M7 apaisé.

Car pour les besoins de la ZFE (Zone à Faible Emissions), les véhicules polluants seront interdits sur les axes traversant la ville ainsi que le boulevard Laurent Bonnevay. Ce trafic sera donc, comme c'est déjà le cas pour les camions, lui aussi orienté sur l'axe A46-Sud et pour certains arrivant de l'Ouest, obligés de faire tout le tour de la ville en suivant la signalétique ou leur GPS, augmentant les kilomètres parcourus donc la pollution de la Métropole et de ses riverains.

Nous maintenons que la pollution ne fera qu'empirer sur notre secteur car nous cumulons aussi les effets de l'industrie et de l'agriculture avec des réserves d'ozone importantes et la transformation des particules fines, avec des taux au-dessus des normes OMS mettant en danger notre santé.

Nous souhaitons que l'État organise UN VRAI GRAND DÉBAT PUBLIC pour prendre en compte nos besoins de mobilités, avec le développement de transports en commun efficients, ainsi que la SÉPARATION DES TRAFICS URBAINS et de TRANSIT comme à Montpellier !

Restons mobilisés pour défendre notre cadre de vie et que les choses soient faites dans le respect des populations concernées ! Alors la 3ème voie A46-Sud, c'est NON !

CHAPOCLAC

Envie de théâtre ?
Votre enfant souhaite faire du théâtre à Chaponnay ?
L'association Chapoclac est faite pour lui !
Les cours comprennent des ateliers d'expression orale et corporelle, d'improvisation et les répétitions d'une pièce de théâtre en vue du spectacle de fin d'année.
Il reste quelques places disponibles pour :

- les élèves du primaire : le mercredi de 15h45 à 16h45
- les lycéens : le mercredi de 18h15 à 19h45.

Un cours d'essai gratuit vous est proposé.
Contact : burochapoclac@free.fr ou 06 41 01 81 83

CHAPONNAY DURABLE ET CITOYEN - LE COLLECTIF

Le Collectif a participé à son premier forum des associations !!! Nous avons pu vous y présenter nos projets réalisés l'an passé malgré les conditions sanitaires spéciales... 1 an déjà ! Merci aux adhérents pour ces réalisations ! Après l'été nous ne manquons pas d'énergie et d'idées pour monter de nouveaux projets à caractère festif, culturel ou informatif afin de continuer à sensibiliser au développement durable, créer du lien entre les habitants et promouvoir les relations intergénérationnelles. Cette année, nous espérons bien pouvoir redémarrer nos commissions thématiques en présentiel, "en vrai" !
Si vous êtes intéressés par notre démarche et souhaitez nous rejoindre, contactez-nous : cdc.le.collectif@gmail.com !
Nous vous expliquerons notre démarche et enverrons un bulletin d'adhésion.
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur HelloAsso en recherchant « Le Collectif Chaponnay », nous serons alors directement avertis et prendrons contact rapidement pour vous intégrer aux commissions choisies (1 ou 2).

AGENDA ASSOCIATIF

Retrouvez tous les évènements à venir de vos associations !

OCTOBRE

- 16 octobre : inauguration des vestiaires du stade de rugby Robert Crépieux, 10h30-20h (RCPO - Rugby)
- 17 octobre : concert, 11h, sous la halle (Harmonie Venusta)
- 19 octobre : assemblée générale, 19h, dans le réfectoire du collège, (APEL La Xavière Chaponnay)
- 20 octobre : séances collectives "balade automnale", 10h-11h15 et 18h45-20h, ancienne école maternelle (ARQ Sophrologie)
- 24 octobre : matinée boudin, sous la halle (FNACA)
- 24 octobre : match séniors, 13h-18h, stade Robert Crépieux, (RCPO - Rugby)
- 27 octobre : séances de cinéma, 14h30 et 20h30, (Ciné Chaponnay)
- 27 octobre : ateliers couture enfants, 14h à 17h30, ancienne école maternelle (Association des Familles)

NOVEMBRE

- 2 au 5 novembre : stage d'automne,14h-17h, stade Gil Laforêt (Football Club Chaponnay-Marennes)
- 5 novembre : ateliers couture enfants, 14h à 17h30, ancienne école maternelle (Association des Familles)
- 10 novembre : séances collectives "piloter son véhicule", 10h-11h15 et 18h45-20h, ancienne école maternelle (ARQ Sophrologie)
- 19 novembre : repas anniversaires, 10h-18h, salle Vogelant à Jean Gabin (Club Soleil d'Automne)
- 21 novembre : bourse aux jouets, 9h-17h, espace Jean Gabin (Association des Familles)
- 21 novembre : matinée Beaujolais, dès 7h, sous la halle (les Amis de la Boule)
- 24 novembre : séances de cinéma, 17h et 20h30, (Ciné Chaponnay)
- 24 novembre : séances collectives "se demander pourquoi ?" 10h-11h15 et 18h45-20h, ancienne école maternelle (ARQ Sophrologie)
- 28 novembre : chili de la Gym, à partir de 9h, sous la halle (Chaponnay Gym)
- 27 et 28 novembre : stage national d'aikibudo, INSEP à Paris, (Aikibudo Club Chaponnay)

DÉCEMBRE

- 1er décembre : séances collectives "s'optimiser", 10h-11h15 et 18h45-20h, ancienne école maternelle (ARQ Sophrologie)
- 4 décembre : Cha'Polars (salon du polar), 10h-18h, hôtel Mercure de Chaponnay (Chaponnay Créations Diffusion)
- 4 décembre : journée portes ouvertes, 10h-18h, dans leur salle, allée Steinhausen (Chaponnay contre le cancer)
- 4 décembre : marche au profit du Téléthon, RDV 13h30, maison des associations, salle F. Gonnet (Association des Familles et Cyclo Club)
- 5 décembre : matinée boudin, sous la halle (FNACA)
- 8 décembre : soirée huîtres, 19h, espace Jean Gabin (Football Club Chaponnay-Marennes)
- 12 décembre : gala de Noël, à partir de 14h, salle Lino Ventura (Chaponnay Gym)
- 12 décembre : vente de diots, sous la halle (RCPO - Rugby)
- 15 décembre : séances collectives "balade au pays des rêves" 10h-11h15 et 18h45-20h, ancienne école maternelle (ARQ Sophrologie)
- 19 décembre : tournoi en salle (U6-U7), 9h-17h, gymnase Lino Ventura (Football Club Chaponnay-Marennes)
- 22 décembre : séances de cinéma, 14h30 et 20h30, (Ciné Chaponnay)

JANVIER

- 8 et 9 janvier : exposition peinture-pastel-aquarelle, 10h-18h, espace Jean Gabin (Chaponnay's Art)
- 16 janvier : journée Sabodet, 8h-19h, espace Jean Gabin (Chaponnay contre le cancer)
- 20 janvier : assemblée générale, 13h-18h, salle Vogelant, espace Jean Gabin (Club Soleil d'Automne)
- 22 janvier : tournoi en salle (U8-U9), 9h-17, gymnase Lino Ventura (Football Club Chaponnay-Marennes)
- 23 janvier : vente de choucroute, matin, sous la halle (Les amis de l'école maternelle et élémentaire)
- 23 janvier : thé dansant, 14h30, espace Jean Gabin (Amicale des anciens sapeurs pompiers)
- 26 janvier : séances de cinéma, 17h et 20h30 (Ciné Chaponnay)
- 28 janvier : assemblée générale, 19h-21h, salle Plantier, espace Jean Gabin (ADEC)
- 29 janvier : concert, 20h30, espace Jean Gabin (Harmonie Venusta)
- 29-30 janvier : coupe départementale, tout le week-end, gymnase Lino Ventura (Chaponnay Gym)
- 30 janvier : matinée boudin, 8h-13h, sous la halle (Association Chasse)

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE
UNE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN PIÈGE

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) subventionne à hauteur de 15 € l'achat d'un piège à moustiques tigres.

Faire l'achat d'un piège à moustiques tigres dès maintenant, c'est contribuer à lutter contre ce fléau qui sévira à nouveau aux beaux jours. Pour cela, vous avez **jusqu'au 30 novembre 2021** pour déposer votre demande de subvention.
Afin qu'un habitant des communes de la CCPO obtienne sa subvention, il lui faut **acheter un piège à moustiques tigres spécialement conçu pour l'extérieur** (jardins et terrasses/balcons). Le type de piège à acheter doit être de type "anti-larves" ou un piège de type aspirateur de moustiques utilisant un appât au gaz.
Attention, les types de pièges suivants ne seront donc pas subventionnés : pièges qui ne fonctionnent qu'en intérieur, ceux de type tapettes électriques à insectes, les prises électriques antimoustique, et les pièges qui utilisent des insecticides ou des pesticides.

Le dossier de demande de subvention est à retourner à la CCPO :
- par email à ccpo@pays-ozon.com
- ou par courrier postal au 1 rue du Stade 69360 SAINT-SYMPHORIEN D'OZON.

Avec un justificatif de domicile, un RIB où la subvention sera versée, une copie de la facture nominative (pas de ticket de caisse) et le petit formulaire à compléter avec vos coordonnées (à récupérer en mairie de Chaponnay, ou à télécharger sur le site web de la CCPO).

Une seule subvention par foyer.

Cadre de vie

DÉJECTIONS CANINES : Rappel des règles

Nous rappelons que **les aires de jeux pour enfants** : dans le parc municipal et au square Crozier, sont **strictement interdites d'accès à nos amis les chiens**, y compris pour leur promenade. Un affichage d'interdiction (s'ajoutant à celui déjà existant) est en cours d'installation aux entrées de ces deux zones.
Nous voulons aussi faire état du manque de civisme de certains usagers de la zone humide où ils sont régulièrement vus en train d'y promener leur chien alors qu'en tant qu'**espace naturel protégé en biodiversité, cette zone humide est soumise à une stricte interdiction pour les chiens** avec un affichage pourtant clairement visible !
Les propriétaires qui seront pris en train de promener leur chien dans la zone humide seront désormais verbalisés. Même sanction pour le **parcours de santé où nous rappelons que le règlement affiché interdit l'accès aux chiens** pour des raisons évidentes de propreté *(photo ci-contre)*.
La police municipale ne peut évidemment pas être derrière chaque propriétaire promenant son chien dans Chaponnay. En revanche, la commune a passé la consigne à sa police municipale de désormais systématiquement verbaliser en cas de salissures canines non ramassées prises sur le vif, ou de promenade de chien dans l'un des deux sites interdits.

Enfin, la municipalité rappelle que des poubelles ont été ajoutées en de nombreux lieux du village il y a quelques mois. Les propriétaires de chien doivent jeter les déjections de celui-ci à la poubelle en les emballant dans un sac plastique, lequel coûte un prix dérisoire. **La propreté de notre village est importante pour la qualité de vie de tous, aussi nous comptons sur la responsabilité de chacun.**

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE ST SYMPHORIEN D'OZON

Don pour Emmaus

Jusqu'à fin octobre, **venez déposer de la vaisselle et des bibelots en bon état, ainsi que des fournitures scolaires.**
Tous vos dons seront attribués à Emmaüs.

L'Enregistrement de votre plaque d'immatriculation

INSCRIVEZ VOS VÉHICULES !
La nouvelle déchetterie intercommunale située à Saint Symphorien d'Ozon, au 1980 route d'Heyrieux est équipée d'un lecteur de plaques minéralogiques : donc fini le badge pour cette déchetterie ! Le système de lecture des plaques d'immatriculation permet l'ouverture automatique de la barrière.
Les usagers doivent donc faire enregistrer leurs véhicules légers ainsi que les véhicules utilitaires de moins de 2.75 t (PTAC). Cela s'effectue sur la plateforme internet : https://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com/
Pour ceux qui préfèrent un imprimé papier plutôt qu'une inscription en ligne, le formulaire est à disposition à l'accueil de la mairie. Il doit être retourné au SITOM, soit par courrier postal soit par email.

SAINT SYMPHORIEN D'OZON
1980 route d'Heyrieux, RD 149, 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
HORAIRES D'ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :
lundi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30 à 12h - 14h à 18h
mardi : 8h30 à 12h
jeudi : 14h à 18h
HORAIRES D'HIVER DU 2/11 AU 28/02 :
lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30
mardi : 9h à 12h
jeudi : 14h à 17h30

FESTIVAL BD

2 jours - 3 temps d'échanges - 4 dessinatrices

1 Vendredi 1er octobre, **quatre dessinatrices** *: Anjale, Léah Touitou, Caroline Hüe et Lucile Thibaudier,* **ont animé des ateliers dans les classes de l'école des Clémentières**. Les enfants ont pu obtenir des réponses à leurs questions sur le travail des artistes invitées et s'approprier quelques astuces pour dessiner : expression des émotions, invention de monstres, invention de cases (ou vignettes) et de bandes (ou strips).

Après avoir donné des exemples de dessins montrant les émotions, Anjale dessine en suivant les demandes des enfants.

À la demande des enfants, Léah Touitou propose des astuces pour dessiner des monstres, d'après la bande dessinée "Julie et les oiseaux", qu'elle a créée avec Anjale.

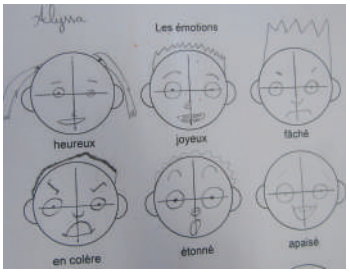

Lucile Thibaudier a montré comment placer les éléments d'un visage, les enfants s'y sont ensuite exercés.

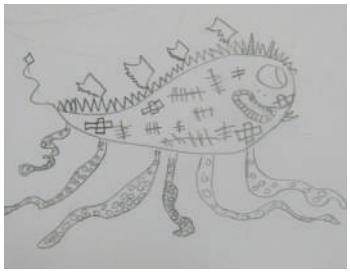

Après quelques échantillons de formes, d'yeux, d'oreilles ou de cornes, de dents donnés par Léah Touitou… les enfants ont laissé place à leur imagination.

2 La soirée, salle Vogelant, a accueilli de nombreux lecteurs qui ont pu faire **dédicacer leurs livres**, **obtenir une caricature** réalisée par Laurent Deloire ou simplement admirer son travail en temps réel. Les jeunes visiteurs ont également participé à des **ateliers autour du dessin et de la BD**, proposés par l'association Chaponnay's art, le centre de loisirs et la bibliothèque.

Les enfants étaient intéressés, les ateliers pris d'assaut et les auteures et le caricaturiste bien occupés !

3 Samedi matin, les **deux séances de l'atelier-spectacle "Le Gigantesque Monde" ont enthousiasmé près de 70 participants**. Une histoire pour dépasser les stéréotypes de genres et choisir son propre chemin, une histoire participative, une histoire à dessiner… avec Anjale et Léah Touitou.

Pas convaincue par la perspective d'attendre un prince, la princesse décide de partir à l'aventure, explorer Le Gigantesque Monde… Pour cela, il faut quitter la robe et adopter la salopette, préparer un sac à dos…
Et dessiner n'est pas réservé aux plus petits, les adultes aussi se sont pris au jeu !

Sélection "premiers romans" 2021

Cinq titres ont été sélectionnés par vos bibliothécaires parmi tous les premiers romans parus au 1er semestre 2021, pour lire, discuter entre lecteurs, échanger avec un auteur…

Photo : Carlos Soto

Programme : LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et Faire Lire est un programme national d'ouverture à la lecture et à la solidarité intergénérationnelle, créé en 1999 par l'écrivain Alexandre JARDIN. Le secteur Chaponnay-Marennes-Corbas-Toussieu-Saint Pierre de Chandieu est l'un des 39 secteurs de l'association Lire et Faire Lire Rhône et Métropole de Lyon.

Nos objectifs sont :

- favoriser la fréquentation du livre par un maximum d'enfants
- proposer une ouverture culturelle commune par la littérature
- défendre la lecture comme levier d'éducation au service de l'émancipation du citoyen
- favoriser la rencontre entre séniors et enfants
- transmettre des valeurs : générosité, solidarité et respect au service du "vivre ensemble".

Cette activité est enrichissante pour les enfants car elle stimule leur imagination. Les histoires et les poèmes lus à haute voix abordent des situations de la vie courante, les grands mythes fondateurs de nos cultures. Elles aident les enfants à se construire.
À ce jour, nous sommes 12 bénévoles sur le secteur de Chaponnay. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents pour développer notre action. Nous ne pouvons satisfaire les demandes de toutes les structures éducatives : crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges…
Vous avez 50 ans ou plus ? Vous aimez lire des histoires aux enfants ?
Rejoignez Lire et Faire Lire pour des lectures à haute voix !
Appelez le 04.72.60.04.78
André BOZON, votre référent sur Chaponnay

HOMMAGE À ...

MONSIEUR Marcel GERMAIN

Marcel GERMAIN 1934-2021
C'est dans sa maison aux volets verts, tout près de la poste où il vivait depuis de nombreuses années, que nous avions prévu de rencontrer Marcel Germain, afin qu'il nous fasse le récit de sa vie fort bien remplie.
Hélas ! Marcel Germain nous a quittés et s'en est allé le 10 juillet 2021, deux ans après son épouse Jeannine.

Cet enfant du pays, était une figure « historique » de Chaponnay et un artiste aux multiples talents. Passionné d'art, de musique, d'histoire et de généalogie, il participa activement à la vie artistique, culturelle et sportive de notre commune.

Ses deux fils, Martial et Michel nous ont retracé son parcours :
Marcel nait le 24 janvier 1934 à Saint-Priest et s'installe à Chaponnay en 1935 avec ses parents Irma et Marius propriétaires du café Germain rue Centrale (qui deviendra plus tard le café Laforêt).
Il fréquente l'école communale puis à 16 ans, doué pour le dessin, il intègre la grande imprimerie Lyonnaise Giraud-Rivoire comme dessinateur. Devenu Lithographe de talent, il obtient en 1961 la médaille d'argent de meilleur ouvrier de France en publicité. Après des années de labeur, Marcel continuera à la retraite, de s'adonner à la peinture et à la gravure. Il exposera ses tableaux dans différentes manifestations : deux de ses tableaux sont exposés au musée Paul Delouvrier à Evry (musée de la cathédrale).

Sportif, il pratique le football dans les années 50 ainsi que la boule lyonnaise au sein de l'association des Amis de la Boule de Chaponnay jusqu'en 2019. Musicien et excellent Saxophoniste alto, il joue dans la fanfare de Chaponnay dont il restera membre actif durant 3 décennies. Il fut Président de la fanfare, Président de l'école de musique et Président du groupement du 10ème secteur des musiques du Rhône.
Il fut également très actif au sein des associations de la commune : membre du comité des fêtes, membre de la découverte de Chaponnay et membre du Comité de jumelage avec Steinhausen.

C'est une mine de connaissances et un ami qui nous a quittés.
Sa chevelure blanche, son gentil sourire et ses conversations passionnantes vont nous manquer !
Salut Marcel !

Inauguration du bar Marius et Irma GERMAIN, au début des années 50.

VIDE-GRENIER

Le vide-grenier du 12 septembre 2021, organisé par la municipalité, a connu un franc succès.
En cette belle journée ensoleillée, la convivialité et la bonne humeur ambiante étaient de mise. Ni le pass sanitaire, ni le port du masque, n'ont découragé les nombreux visiteurs venus se promener et chiner en quête de la bonne affaire ou de l'objet insolite.

Le cadre bucolique du parc municipal accueillait 163 exposants venus de toute la région, tous préalablement inscrits sur dossier.
L'organisation de ce vide-grenier était orchestrée par la délégation aux activités économiques épaulée par vos élus.
Comme tout événement public d'envergure, ce vide-grenier a nécessité une grosse dose d'énergie pour accomplir un travail considérable tant au niveau :

- des inscriptions,
- de la gestion de la mise en sécurité du parc,
- de la logistique coordonnée avec l'efficacité habituelle du service technique communal dont l'aide est précieuse et appréciée,
- la mise en place du pass sanitaire pour le contrôle des exposants dès leur installation et des visiteurs tout au long de la journée,
- la création des plans et le marquage des emplacements dans le parc,
- la gestion des parkings,
- la protection des espaces verts environnants et la remise en état du site,
- l'animation de la journée.

Félicitons tous les bénévoles qui ont été à la hauteur de l'ampleur de la tâche. Levés aux aurores, ils ont guidé les exposants de 5h30 à 7h30 jusqu'à leurs emplacements respectifs en un temps record. Nous les remercions encore chaleureusement pour leur implication qui participe à la vie de notre commune.

Raymond Durand et son équipe, ont saisi la belle occasion générée par ce vide-grenier de renouveler le lien social dont nous avons été tant privés ces derniers mois, tout en s'inscrivant dans une démarche économique et écologique ; puisqu'en faisant le tri chez soi sans jeter systématiquement et en donnant une seconde vie aux objets, nous contribuons à préserver l'environnement.

CIRCINO, LE CHASSEUR DE TRÉSORS

SE REND À CHAPONNAY !

Insolite !

Chaponnay a été sélectionné parmi 36 villes, villages et communes pour représenter le département du Rhône dans un jeu de société. Jeu qui s'organise autour d'une chasse au trésor et de la découverte du patrimoine.
C'est vous qui avez selectionné les deux photos les plus représentatives de Chaponnay, grâce à vos votes sur le post facebook du 26 mars dernier !

Ce jeu de société est un jeu "tout public", créé par Créacom Games, une chasse aux trésors mettant "réellement" en avant les communes et le patrimoine.

Qui, enfant, n'a pas rêvé de découvrir un trésor mystérieux ? Tunnels, passages secrets et coffres aux trésors viendront ponctuer votre parcours !

8 coffres mystérieux renferment les trésors cachés du Rhône... et peut-être même un trésor chaponnaysard ?

**Le lancement officiel du jeu est pour bientôt...
Surveillez la page Facebook de Chaponnay
et le site Internet de la commune...
Vous en saurez bientôt plus !**

MARATHON DU BEAUJOLAIS

Retrouvons-nous pour porter les couleurs de la commune pour le marathon du Beaujolais ! **La municipalité propose à nouveau aux runners chaponnaysards de participer à cet événement international le samedi 20 novembre 2021.**
La distance de prédilection reste le 13 km avec un départ commun, mais il est également possible pour ceux qui le souhaitent de s'inscrire dans le groupe "Ville de Chaponnay" aux autres épreuves telles que le marathon, le semi-marathon, etc ...
Choisissez votre distance et rejoignez-nous dans l'effort et la bonne humeur ...

Serez-vous prêts à relever le défi ?
Pré-inscription sur le site internet de la mairie ou en scannant le QR-Code ci-contre

** il faut être âgé de plus de 16 ans*

RECENSEMENT

Dans le cadre du recensement de la population en 2022, des agents recenseurs viendront à votre rencontre entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2022 inclus.

Des questionnaires seront distribués puis collectés à votre domicile ou par voie dématérialisée. Les agents recenseurs pourront vous apporter leur aide pour les remplir lors de leur passage à votre domicile. Sachez que seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires et leurs données.

Le recensement est essentiel pour le bon fonctionnement de notre commune ! Il permet :
- de prévoir les équipements collectifs (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite..) et l'habitat
- de définir les politiques en matière de transports, d'aménagement du territoire...

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.
C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !
Défini par la loi, tous les citoyens concernés doivent répondre à ce questionnaire, avec exactitude.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La procédure est simple !

Si vous devez faire authentifier votre signature, il faut vous adresser directement à la **mairie de votre domicile**.
Pour cela, il est nécessaire de présenter **une pièce d'identité sur laquelle apparaît votre signature** (carte nationale d'identité ou passeport)

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. Il ne faut donc pas signer votre document avant, mais le **signer au guichet, devant l'agent**.
Il vous est également possible de faire cette démarche devant le notaire de votre choix.

Dernière étape : un officier d'état civil légalisera votre signature.
Vous ne pourrez donc pas repartir immédiatement avec votre document.
La plupart du temps, il est disponible sous 24 h ouvrées.

HUMOUR
MUSIQUE
CIRQUE
THÉÂTRE
SHOW
DIVERTISSEMENT
SPECTACLE
ANIMATION

PERMANENCE BILLETTERIE

MAIRIE DE CHAPONNAY > SERVICE COMMUNICATION

Les mercredis : de 15h à 17h45
Les jeudis : de 9h30 à 11h45
Les vendredis : de 15h à 16h45

2 place de la mairie
69970 CHAPONNAY
04.78.97.00.10

communication@mairie-chaponnay.fr

HUMOUR
MUSIQUE
CIRQUE
THÉÂTRE
SHOW
DIVERTISSEMENT
SPECTACLE
ANIMATION

Libre Expression

LISTE MAJORITAIRE

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit !

Il y a 20 mois, Chaponnay Demain vous dévoilait son programme.

Le Conseil Municipal s'est prononcé en septembre sur les demandes de subventions pour les restructurations du château du parc municipal et de l'ancienne salle des fêtes. Avec ces deux projets, une médiathèque de 300 m² et plus de 700 nouveaux m² seront mis à la disposition de nos associations et habitants.

D'ici à cette fin d'année, nous devrions déposer les permis de construire et ainsi être en mesure de pouvoir vous informer sur la base de documents graphiques représentatifs.

Dans les semaines à venir, le skatepark et la pumptrack vont entrer en chantier, vers le parcours de santé. Dans le cadre du plan de relance, ces projets ont été soutenus par la Région qui nous a accordé une subvention de 100 000 €.

Lors de la remise des prix du fleurissement, nous avons encore apprécié le soin que vous apportez à votre cadre de vie et vous avez été nombreux à exprimer votre joie de vous retrouver autour d'un verre de l'amitié.

Dans quelques jours, nous inaugurons les vestiaires du rugby et comptons sur votre présence pour ce moment festif qui nous permettra de trinquer ensemble.

LISTE D'OPPOSITION

Chaponnay a la chance de disposer de belles infrastructures d'accueil pour les enfants. Toutefois, l'insatisfaction des familles quant aux modalités d'accueil au centre de loisirs ne cesse de grandir. Régulièrement interrogés par les habitants sur des problématiques autour de la jeunesse : important turn-over des animateurs, de direction, absence d'un véritable projet pédagogique, médiocrité des activités proposées à nos enfants et nos ados, insatisfaction liée au service de restauration, saleté des squares. Nous avons interpellé l'équipe majoritaire sur la politique jeunesse qu'elle souhaitait mener. La réponse apportée n'est pas à la hauteur de nos attentes. Même si le nouveau skate-park devrait répondre aux demandes des plus grands, il serait bien d'envisager de nouveaux équipements pour les plus petits (aire de jeux digne de ce nom) et au centre de loisirs d'apporter davantage d'activités et un vrai programme pour les ados.

Enfin, suite à nos demandes répétées, nous souhaitons vous faire part d'une bonne nouvelle, puisque les parents pourront désormais régler le centre de loisirs en chèque CESU. Peut-être la crèche pourra-t-elle aussi bénéficier de cette possibilité à l'avenir ?

État-civil

Ils se sont dit oui

Steven, Werner KUBELEC et Marion DESSARD, le 26 juin
Nicolas, André MORALES et Laura FIDALGO, le 10 juillet
Guy, Gaëtan, Laurent CONSTANZO et Patricia, Marie Line MINCHELLA, le 26 juillet
Jean-Marc, William FRATI et Sophie BALLESTA, le 31 juillet
Anthony, Dominique MONDOLONI et Chloé, Annick, Jacqueline RUFFIER, le 21 août
Gauvain, Gaël THOMAS et Oriane ANFOSSI, le 21 août
Victor, Charles, Louis CLAIR et Claudia, Élodie TUTI, le 28 août

Ils nous ont quittés

René, Germain PEURIÈRE, le 2 juillet
Fernand SCHWAB, le 8 juillet
Marcel, Marie GERMAIN, le 10 juillet
Georges MARTIN, le 13 juillet
Gabrielle, Marie-Louise, Françoise GRANAI, née BONNET, le 17 juillet
Thérèse, Marcelle PRESTAL, née DEPARIS, le 20 juillet
Jean, Albert GAILLOT, le 8 août
Agustin LOPEZ RODRIGUEZ, le 21 août
Josette, Rose AGUILLON, le 22 août
Robert, Jean GUALA-MOLINO, le 13 septembre
Marie-Jeanne BUCCIO, née DEMARET, le 18 septembre
Marc JUKIC, le 20 septembre
Gisèle BARROSO, née ROUX, le 22 septembre

Ils sont nés

Olivia, Camille DURUAL, le 16 juin
Elena LAMBERT ANGULO, le 24 juin
Léa, Marie, Franceline VIALLE, le 7 juillet
Loris, jean, Jack VIALLE, le 7 juillet
Elyanna, Maëlle DUBOIS, le 23 juillet
Fanny, Thalie, Danièle CARRAZ, le 28 juillet
Ava ALLAIN, le 30 juillet
Soline VENANCIO, le 3 août
Margaux, Annie, Francette LEGENDRE CABRET, le 1er septembre
Julian, Thomas, Christian GOBREN, le 4 septembre

SOIRÉE HALLOWEEN

dimanche 31 octobre

de 17h30 à 20h
Parcours de santé
Gratuit - en famille

MATINÉE MOULES-FRITES

dimanche 7 novembre

organisée par le CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
dès 9h30
Espace Jean Gabin

FÊTE DE NOËL

mercredi 8 décembre

En présence du Père Noël
Espace Jean Gabin
17h30

VOEUX DU MAIRE

samedi 8 janvier

Espace Jean Gabin
11h30

LA FOLIE DES ANNÉES 80

vendredi 11 février

Concert
Espace Jean Gabin - Vogelant
20h30

CERTIFIÉ MADO
par Mado la Niçoise

vendredi 5 novembre

One woman show
Espace Jean Gabin - Vogelant
20h30

CIRQUE DE MOSCOU
sur glace

dimanche 5 décembre

Gymnase Lino Ventura
14h30 et 17h30

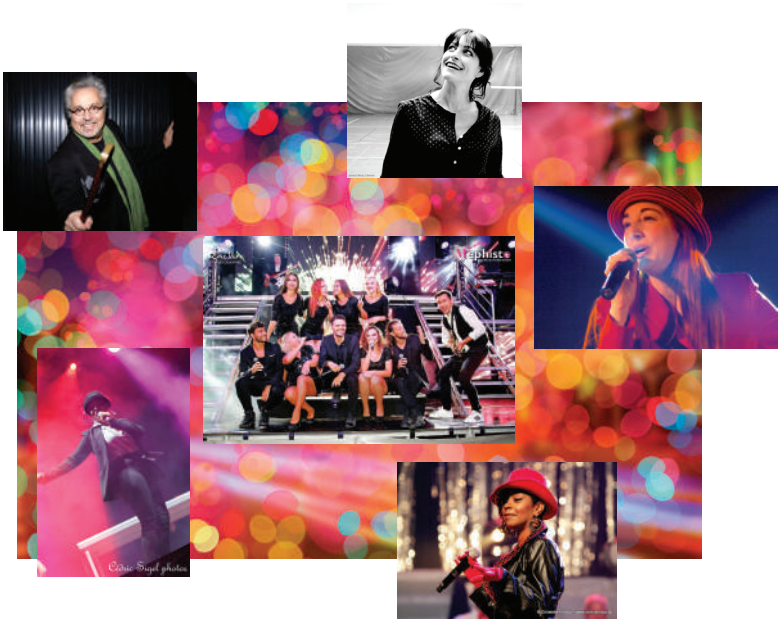

CARTE OBJECTIF
CARTE BONUS
CIRCINO
Le chasseur de trésors !
DESTINATION
RHÔNE
(36 COMMUNES)
Département
Rhône - 69
6+
2-4
20'
DESTINATION
SAINT-PRIEST
DESTINATION
TASSIN LA DEMI-LUNE
COFFRE NORD
COFFRE NORD-EST
COFFRE EST
COFFRE SUD-EST
COFFRE SUD
COFFRE OUEST
COFFRE NORD-OUEST
BONUS
JEU DE DÉS
6+
2-4
20'
DESTINATION
CHAPONNAY
DESTINATION
VÉNISSIEUX
DESTINATION
LYON